



MLDS

Académie de Versailles

Réunion avec Mme la CSAIO du 7 juillet 2018

L'intersyndicale MLDS Versailles a été reçue par Madame la CSAIO le 7 juillet dernier. Un certain nombre de points ont été abordés :

LES ACTIONS DE LA MLDS POUR LA RENTREE 2018-2019

Les modalités de prise en charge pour les actions mises en place par la mission de lutte contre le décrochage scolaire MLDS ne changent pas par rapport à l'année scolaire 2017-2018.

A noter que Madame La CSAIO a précisé que les chefs d'établissements des lycées devaient être mis face à leurs responsabilités quant aux élèves ayant échoué aux baccalauréats conformément aux textes officiels (**voir BO n°40 droit au redoublement du 29 octobre 2015**).

Les élèves doublant doivent être repris dans leurs établissements d'origine. Bien entendu, à titre exceptionnel, un module de réparation à l'examen peut voir le jour si la demande est forte comme c'est le cas dans le département du 92 depuis trois ans.

Si à la marge, des cas d'élèves sans solution subsistent, Madame la CSAIO n'est pas contre l'ouverture d'une action individualisée ou regroupant quelques élèves avec une immersion dans les différentes classes de terminale afin d'en limiter le coût.

Concernant la préoccupation de certains coordonnateurs MLDS de terrain, face au manque d'ingénierie dans l'activité au quotidien, Madame la CSAIO ne s'oppose pas à la mise en place d'action nouvelle si cela répond bien évidemment à un besoin.

PARCOURSUP : Mme la CSAIO nous a informés que nous devons mener une réflexion pour accompagner les lauréats du baccalauréat 2018 ayant formulé des vœux disproportionnés par rapport à leur profil et n'ayant toujours pas d'orientation. Certains profils peuvent aussi avoir besoin d'une année de transition. Cette réflexion se présenterait par exemple sous la forme d'une session d'information réunissant tous les acteurs de l'orientation avec le concours des coordonnateurs de la MLDS et de certains partenaires internes ou externes (Missions locales, Ecole de la 2^{ème} chance...) à l'éducation nationale. Un grand nombre de jeunes toujours sans solution méconnaissent la richesse des pistes envisageables.

Nous avons juste précisé qu'il fallait faire intervenir les coordonnateurs de la MLDS sur la base du volontariat. Mme la CSAIO était du même avis. L'intersyndicale a rappelé l'importance et les compétences des Psy-EN dans l'orientation.

CERTIFICAT DE PROFESSIONNALISATION EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE (C.P.L.D.S)

Les coordonnateurs MLDS éligibles de droit suivront la formation.

20 candidats sur l'académie de Versailles se sont positionnés pour passer la certification. Une commission mixte inter-académique (Créteil, Paris et Versailles) s'est réunie afin de sélectionner les candidatures en tenant compte de plusieurs critères : la motivation des candidats, leur implication au sein de leur établissement scolaire, ainsi que l'avis du chef d'établissement.

30 stagiaires sur l'ensemble des trois académies bénéficieront de la formation :

- 12 sur l'académie de Versailles
- 12 sur l'académie de Créteil
- 6 sur l'académie de Paris

Madame la CSAIO a tenu à rappeler que les lauréats de la certification devaient permettre une montée en compétence des acteurs internes à l'établissement scolaire et en aucun cas, il n'y aurait une mise en concurrence avec les coordonnateurs MLDS en CDD ou en CDI.

Nous avons rappelé la volonté du ministère de faire participer activement les coordonnateurs de la MLDS dans la composition des jurys.

Nous avons également rappelé les injustices concernant les conditions d'éligibilité de ladite certification qui écartent certains collègues en CDD.

Le rectorat est toujours en attente du montant d'attribution de l'indemnité liée à la certification ainsi que de sa mise en application.

Ressources Humaines :

Madame la CSAIO nous indique que nous sommes en « dépassement du support budgétaire ».